

AVIS PUBLIC



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT LE ZONAGE (RCA 40), LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (RCA 45) ET LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICATS (1527), AFIN DE MODIFIER CERTAINES DISPOSITIONS RELATIVES AUX ENSEIGNES DE LA ZONE C-303 ET AUX BÂTIMENTS TEMPORAIRES DE CLASSES MODULAIRES

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a adopté, à sa séance du 2 décembre 2025, le premier projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Règlement concernant le zonage (RCA 40), le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (RCA 45) et le Règlement sur les permis et certificats (1527), afin de modifier certaines dispositions relatives aux enseignes de la zone C-303 et aux bâtiments temporaires de classes modulaires ».

Ce projet de règlement vise à retirer l'obligation d'enseignes de type auvent pour la zone C-303 (Place Chaumont) ainsi que les dispositions relatives au certificat d'autorisation pour la construction ou l'agrandissement d'un bâtiment temporaire de classes modulaires. De plus, certains correctifs de nature cléricale doivent être apportés à la réglementation.

Ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le mercredi 17 décembre 2025, à 18 h 30, à la salle du conseil, située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement ne contient pas de dispositions susceptibles d'approbation référendaire et vise l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Anjou.

Pour toute information concernant cette demande, vous pouvez contacter la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514-493-8086 ou consulter le lien suivant : [Assemblées publiques de consultation à Anjou](#).

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 8 décembre 2025.

Josée Kenny
Secrétaire d'arrondissement substitut